

Compte rendu de la réunion CODIR du 2 juillet 2019

Absents excusés : Chantal ENTRESSANGLE, Claude ROCHER, Jean François MARTIN

REUNION DES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire, après avoir félicité les associations pour leur participation à la vie de la commune nous donne les informations suivantes : 1200 manifestations par an, remplissage des salles à 95%, montant annuel des subventions accordées aux associations : 500 000 €. Un grand projet pour 2020 – 2021 un pôle culturel (pas de précision).

DATES DE NOS MANIFESTATIONS

2019

- Vendredi 6 septembre : réunion Maurin, salle CASSIN 18h
- Vendredi 22 novembre : Assemblée Générale et repas, salle Yann PIAT 19h
- Dimanche 24 novembre : Concentration Hivernale CV, pôle nautique 6h30 – 13h

2020

- Vendredi 10 janvier : Galette des rois, salle CASSIN 18h30
- Mercredi 25 mars : Réunion bénévole Maurin, salle CASSIN 18h30
- Samedi 4 avril au dimanche 5 : Logistique Maurin, salle CASSIN 10h
- Dimanche 5 avril : Repas bénévoles Maurin, salle Yann PIAT 19h
- Vendredi 22 mai et samedi 23 : Crêtes Varoises, salle Yann PIAT jusque 18h

NOS MANIFESTATIONS 2020 AU CALENDRIER FEDERAL FFCT

- Maurin le 05 avril : Réduction du tarif des participants au 8 km (non définie), pour le reste tarif identique à 2019
- Crêtes Varoises le samedi 23 mai : tarif identique à 2018, révision éventuelle des distances des circuits
- 22 novembre CHCV : RAS

SEJOUR POUR TOUS 2020

Il se déroulera à QUILLAN au sud de Carcassonne et 60 km à l'ouest de Foix du 30 mai au 6 juin, au village vacances Uayamundo

PERMANENCE CLUB LE MARDI SOIR

Il n'y aura pas de permanence pendant la période estivale. Si besoin, il est toujours possible de téléphoner à tous les membres du CODIR .

FORUM DES ASSOCIATIONS LE 7 SEPTEMBRE

Stand identique à celui de 2018 et reconduction de la permanence par roulement : 2 cyclos, 1 VTéTiste, 1 pédestre de 13h30 à 17h

COTISATIONS POUR 2020

- L'adhésion au club ne change pas pour les 2 activités cyclo et VTT : 30€. - Pas d'info sur le montant du tarif FFCT
- Suite à la signature de la convention de pré-accueil, les nouveaux arrivants ne paieront pas la partie FFCT
- La licence FFRP ne change pas : 27 €. Pour les nouveaux arrivants leur faire prendre une licence dans le cadre de la convention pré-accueil, ils ne paieront ainsi que la licence club. A titre d'information changement de l'assureur : Groupama.

COMMISSION VTT

- Une distribution de flyers a été faite à la sortie des écoles primaires (Bussone et Jean Jaurès), aux parents et enfants, le résultat est mitigé. Une action va être entreprise auprès du centre aéré.
- ACTIVITES PASSEES
 - Une rando de nuit avec pique nique a été organisée, 5 jeunes ont participé.
 - La journée paddle s'est bien déroulée : 10 – 12 participants.

- La sortie « fantôme de Notre Dame du Mai » a été perturbée par un mauvais balisage.

- ACTIVITES A VENIR

Sortie à Montclar dimanche 7 juillet : départ 6h30. Coût 65€ équipement + vélo + 18 € de remonte pente. 10 participants prévus. Le club prend à sa charge 50%. Fred Cabanis s'occupe des finances.

- MAILLOTS

L'affaire suit son cours, discussion sur les couleurs de la maquette proposée par Madewis.

COMMISSION PEDESTRE

La saison des sorties journée est terminée.

Une randonnée est prévue du 23 au 25 juillet dans la vallée de la Tinée 13 inscrits.

COMMISSION CYCLO

- ACTIVITES PASSEES

- Le séjour pour tous à Cahors a été unanimement apprécié. Une journée de pluie a permis de visiter Rocamadour et le gouffre de Padirac. Merci aux cyclos locaux qui nous ont fait découvrir le Quercy « intimiste »

- L'ardéchoise s'est déroulée par un temps très agréable sur 3 jours avec 8 participants du club associés à un groupe de 14, satisfaction générale.

- ACTIVITES A VENIR

- 7 cyclos participeront à la semaine fédérale du 4 au 11 août à Cognac.

- Un séjour de 3 jours est prévu dans le Lubéron (Apt) du 17 au 20 septembre.

POINTS DIVERS ET TOUR DE TABLE

- IMPRIMANTE

Le matériel acheté est livré. Investissement conforme aux prévisions.

L'entreprise de location de l'actuelle viendra récupérer son matériel.

- FINANCES DU CLUB ET DEPENSES PREVISIONNELLES

- Point financier au 7 juin : 12700 €

- Les dépenses prévisionnelles doivent être décidées avant fin septembre. A l'heure actuelle pas de besoin bien défini à l'exception du coût de la maquette du maillot de l'école VTT pour un montant de 135 € et les arrhes versés à l'entreprise de transport pour la journée à Porquerolles.

Des suggestions sont faites pour un sweet avec capuche au logo du club pour l'école VTT ainsi que pour un coupe vent transparent pour les cyclos.

- La revue FFCT Cyclo Mag a consacré une page à la Maurin des Maures.

- MINIBUS : La révision gratuite proposée par Renault aura lieu le vendredi 5 juillet.

- COMMANDE DE MAILLOTS CYCLOS

Un email doit être envoyé aux adhérents début septembre.

- COURSE DU SOLEIL : 16 bénévoles assureront la sécurité.

PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION CYCLO (17h) ET DU CODIR (18h) LE MARDI 3 SEPTEMBRE

SUR L'ESPRIT D'EQUIPE (note du secrétaire adjoint)

Un adhérent s'est plaint, à juste titre, auprès du Président de ne pas avoir été attendu après une crevaillon. . En tant que dirigeant nous devons nous soucier des membres du groupe auquel nous appartenons. Nous sommes un club de loisir et pour 98 % des séniors, et la « compétition » n'est plus d'actualité. A quoi sert d'adhérer si c'est pour être « abandonné » au moindre pépin ce sujet devrait être remis sur la table.